

Image not found or type unknown



## Droits en cas de séparation

Par **sand**, le **27/05/2008** à **18:27**

Maman de deux filles je suis séparée de leur papa avec qui je suis pacsée. Nous nous sommes arrangés à l'amiable. J'habite dans la maison qu'il a achetée (je participe aux frais, charges, eau etc...) avec les enfants. rnQuels sont mes droits s'il désire vendre la maison ou en cas de séparation déclarée devant un juge ? (pension, etc...)